

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 00846

Numéro SIREN : 956 508 469

Nom ou dénomination : TRANSPORTS P. FATTON

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/019550

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	837 570	741 396	96 174	153 816	57 642 37.47
	Fonds commercial (1)	559 537		559 537	559 537	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	57 838	52 681	5 156	6 430	1 273 19.81
	Constructions	480 614	478 023	2 591	3 259	668 20.50
	Installations techniques, matériel et outillage	345 806	301 484	44 321	37 941	6 380 16.82
	Autres immobilisations corporelles	1 646 375	1 201 003	445 372	544 306	98 934 18.18
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	4 045 245	296 118	3 749 126	3 524 104	225 022 6.39
	Créances rattachées à des participations	1 085 692		1 085 692	806 060	279 633 34.69
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	365 585		365 585	322 882	42 704 13.23
Total II		9 424 261	3 070 705	6 353 556	5 958 335	395 221 6.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	25 058 797	1 219 902	23 838 896	24 443 027	604 132 2.47
	Autres créances	5 568 033		5 568 033	3 812 257	1 755 776 46.06
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	963 497		963 497	882 701	80 796 9.15
	Charges constatées d'avance (3)	189 870		189 870	493 142	303 272 61.50
	Total III	31 780 198	1 219 902	30 560 296	29 631 128	929 168 3.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)				1 946	1 946 100.00
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		41 204 459	4 290 607	36 913 852	35 591 410	1 322 442 3.72

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 085 693

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 798 300)	1 798 300	1 798 300		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	592 384	592 384		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	165 668	152 638	13 029	8.54
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 261 860	3 014 305	247 555	8.21
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	590 153	260 584	329 569	126.47
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 408 364	5 818 211	590 153	10.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		1 946	1 946	100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		1 946	1 946	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 884	67 261	62 377	92.74
	Concours bancaires courants	7 931 951	8 247 710	315 758	3.83
	Emprunts et dettes financières diverses	155 288	277 520	122 232	44.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 533 956	8 793 285	2 740 671	31.17
	Dettes fiscales et sociales	3 217 412	3 049 928	167 483	5.49
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 548 043	9 278 870	1 730 827	18.65
	Produits constatés d'avance (1)	4 522	33 501	28 979	86.50
	Total IV	30 396 056	29 748 074	647 982	2.18
	Ecarts de conversion passif (V)	109 432	23 179	86 254	372.13
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	36 913 852	35 591 410	1 322 442	3.72

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

30 396 056 29 745 628

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	22 494 194	52 466 698	74 960 892	64 424 495		10 536 396	16.35
Chiffre d'affaires NET	22 494 194	52 466 698	74 960 892	64 424 495		10 536 396	16.35
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			332 845	349 530		16 685	4.77
Autres produits			414 357	75 842		338 516	446.35
Total des Produits d'exploitation (I)			75 708 094	64 849 867		10 858 227	16.74
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 017 248	1 334 150		316 902	23.75
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			62 709 255	52 425 377		10 283 878	19.62
Impôts, taxes et versements assimilés			780 967	665 636		115 331	17.33
Salaires et traitements			6 972 525	6 800 521		172 004	2.53
Charges sociales			2 880 051	2 895 340		15 288	0.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			237 951	245 702		7 751	3.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 826	55 101		37 275	67.65
Dotations aux provisions							
Autres charges			339 466	25 167		314 298	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			74 955 289	64 446 994		10 508 295	16.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			752 805	402 873		349 932	86.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	252 673	277 044	24 371	8.80
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 358	3 095	32 262	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		501 261	501 261	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	288 031	781 401	493 370	63.14
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 946	1 946	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	468 188	497 841	29 654	5.96
Différences négatives de change		221 591	221 591	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	468 188	721 379	253 191	35.10
2. Résultat financier (V-VI)	180 157	60 022	240 179	400.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	572 648	462 895	109 753	23.71
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 050	9 274	7 224	77.89
Produits exceptionnels sur opérations en capital	144 055	64 206	79 849	124.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 946	90 600	88 654	97.85
Total VII	148 051	164 079	16 028	9.77
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	124 331	329 318	204 988	62.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 216	38 672	32 456	83.93
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	130 547	367 990	237 443	64.52
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	17 505	203 911	221 415	108.58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		1 600	1 600	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	76 144 177	65 795 348	10 348 829	15.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	75 554 024	65 534 763	10 019 260	15.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	590 153	260 584	329 569	126.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 249 731 276 010
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 5 463

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
Informations complémentaires (CICE)	8
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	8
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Fonds commercial	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Ecart de conversion sur opérations en devises	13
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	14
Ventilation de l'effectif moyen	14
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	15
Montant des engagements financiers	15
Informations en matière de crédit bail	15
Engagement en matière de pensions et retraites	16
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 36 913 852.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 74 960 891.82 Euros et dégageant un bénéfice de 590 153.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1) Règle applicable pour l'arrêté des comptes au 31/12/17 :

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

2) Au cours des exercices 2009, 2010, 2011 et 2012, la société a consenti des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société FATTON NATIONAL pour un total de 690 000 euros. En cas de retour à meilleure fortune, la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

société FATTON NATIONAL s'engage à restituer ces sommes.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 292 588 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 292 588 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	87 052
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	205 536
Total	292 588

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 484 587		25 574
Terrains	57 838		
Constructions sur sol d'autrui	277 556		
Installations générales agencements aménagements des constructions	203 058		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	327 847		17 959
Installations générales agencements aménagements divers	978 759		11 490
Matériel de transport	78 117		1 170
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	548 182		30 859
TOTAL	2 471 357		61 478
Autres participations	4 626 282		878 402
Prêts, autres immobilisations financières	322 882		43 006
TOTAL	4 949 164		921 408
TOTAL GENERAL	8 905 108		1 008 460

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		113 054	1 397 107	1 397 107
Terrains			57 838	57 838
Constructions sur sol d'autrui			277 556	277 556
Installations générales agencements aménagements constr.			203 058	203 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			345 806	345 806
Installations générales agencements aménagements divers			990 249	990 249
Matériel de transport		2 203	77 084	77 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			579 042	579 042
TOTAL		2 203	2 530 632	2 530 632
Autres participations		373 747	5 130 937	5 130 937
Prêts, autres immobilisations financières		302	365 585	365 585
TOTAL		374 050	5 496 523	5 496 523
TOTAL GENERAL		489 306	9 424 261	9 424 261

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	771 234	83 215	113 054	741 396
Terrains	51 408	1 273		52 681
Constructions sur sol d'autrui	277 556			277 556
Installations générales agencements aménagements constr.	199 799	668		200 467
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	289 906	11 578		301 484
Installations générales agencements aménagements divers	580 739	76 909		657 647
Matériel de transport	64 558	7 191	964	70 785
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	415 455	57 115		472 571
TOTAL	1 879 420	154 735	964	2 033 191
TOTAL GENERAL	2 650 654	237 951	114 018	2 774 587

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	83 215				
Terrains	1 273				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	668				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 578				
Instal.générales agenc.aménag.divers	76 909				
Matériel de transport	7 191				
Matériel de bureau informatique mobilier	57 115				
TOTAL	154 735				
TOTAL GENERAL	237 951				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	1 946		1 946		
TOTAL	1 946		1 946		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	296 118				296 118
Sur comptes clients	1 202 895	17 826	819		1 219 902
TOTAL	1 499 013	17 826	819		1 516 020
TOTAL GENERAL	1 500 959	17 826	2 765		1 516 020
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		17 826	819 1 946		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 085 692	1 085 692	
Autres immobilisations financières	365 585	0	365 585
Clients douteux ou litigieux	1 410 891	1 410 891	
Autres créances clients	23 647 906	23 647 906	
Personnel et comptes rattachés	9 169	9 169	
Impôts sur les bénéfices	2 256 310	2 256 310	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 128 337	1 128 337	
Groupe et associés	1 251 794	1 251 794	
Débiteurs divers	922 423	922 423	
Charges constatées d'avance	189 870	189 870	
TOTAL	32 267 979	31 902 394	365 585

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 931 951	7 931 951		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 884	4 884		
Emprunts et dettes financières divers	12	12		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 533 956	11 533 956		
Personnel et comptes rattachés	955 471	955 471		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	687 379	687 379		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 339 261	1 339 261		
Autres impôts taxes et assimilés	235 302	235 302		
Groupe et associés	155 276	155 276		
Autres dettes	7 548 043	7 548 043		
Produits constatés d'avance	4 522	4 522		
TOTAL	30 396 056	30 396 056		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 377			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	17 983			17 983

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle			379 437	379 437	
Total			379 437	379 437	

Au titre de l'exercice clos le 31/12/17 et en application du règlement 2016-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actif incorporels.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage qui correspond à la durée d'utilisation réelle des immobilisations.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	1 à 5 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans
concessions,licences,logiciels	linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	93 309
Créances clients et comptes rattachés	1 186 733
Autres créances	265 482
Total	1 545 524

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 421
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 424 949
Dettes fiscales et sociales	1 043 761
Autres dettes	329 730
Total	6 850 861

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	189 870
Total	189 870
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	4 522
Total	4 522

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation				109 432
Total				109 432

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	22 494 194
ETRANGER ET CEE	52 466 698
Total	74 960 892

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	40
Agents de maîtrise et techniciens	134
Ouvriers	15
Total	189

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	468 188	288 031
Dont entreprises liées		249 731

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 61 882 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 61 882 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 884
Total	4 884

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		115 619
Crédit bail mobilier	115 619	
Total (1)		115 619

Engagements reçus

Crédit d'enlèvement des douanes	3 294 604
Autres cautions	647 495
Total	3 942 099

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				180 850	180 850
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				117 257	117 257
- dotations de l'exercice				67 651	67 651
Total				184 908	184 908
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				124 980	124 980
- exercice				66 147	66 147
Total				191 127	191 127
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				45 973	45 973
- entre 1 et 5 ans				67 838	67 838
Total				113 811	113 811
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 809	1 809
Total				1 809	1 809
Montant en charge sur l'exercice				68 995	68 995

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant du passif social se monte à 453 666 euros à la clôture de l'exercice.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- écart de conversion	109 432
Total des allègements	109 432

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - GERY CONTAINERS SERVICE - SA FATTON NATIONAL - Transports COGNARD - FATTON CANADA - FATTON LOGISTICA - FATTON NEW YORK - FATTON THAILAND portage - Participations détenues entre 10 et 50 % - FATTON LOGISTICS INDE - SAS SOLOG - FATTON ASIA - FATTON TAIWAN - ARIVA - NEXT TRANSPORTS & LOGISTIQUE - LA CUCINA - FINE AND FAST - FATTON ARIVA SOUTH AFRICA	95 000	83 103	100.00	278 550	230 000			1 559 943	70 166	
	210 272	72 277	100.00	3 152 609	3 002 609	1 251 794		11 513 356	437 280	
	280 000	399 999	99.77	85 949	85 949	246 924		9 527 204	114 645	149 667
	10 737	376 168	100.00	18 628				1 649 779	56 012	
	83 100	775 199	100.00	44 044		247 843		333 109	51 495	
	9 060	746 705	100.00	34 896		2 392 322		5 440 735	387 102	
	50 113	128 249	100.00	39 980	39 980			1 581 741	32 430	
	83 806	235 321	50.00	41 400	41 400			880 487	181 595	
	100 000	696 000	25.00	25 000	25 000			2 184 667	215 163	
	53 095	50 051	25.00	320	320			30 004	2 579	
	277 895	48 771	31.75	102 146	102 146			2 749 737	20 645	
	195 901	531 405	25.53	47 104	47 104	39 203		7 865 681	263 459	12 429
	139 392	698 851	14.85	6 920	6 920			1 163 649	11 194	
	20 000	234 540	16.00	9 920	9 920	166 105		805 817	14 466	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	6	187 297	34.60	6 920	6 920	172 809		544 433	56 135	
			50.00	4	4					

TRANSPORTS P. FATTON
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1 798 300 euros
Siège social : "Le Premium" - 131 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
956 508 469 RCS LYON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de surveillance
M. Pierre FATTON



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2017

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPORTS FATTON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Le secteur du transport des marchandises est touché par une conjoncture défavorable.

La société Fatton et ses filiales n'échappent pas à cette problématique.

Dans ce contexte, nous constatons que les critères relatifs à la valorisation de quelques filiales de la société Transport Fatton connaissent l'évolution suivante.

En K€	Valeur des titres au bilan			Avances diverses			Situation nette		
	Brut	Net	Net N - 1	2 015	2 016	2 017	2 015	2 016	2 017
Fatton National	3 153	3 003	3 003	436	1 212	1 211	916	720	283
Fatton Logistica	44	0	0	1 039	1 083	1 135	-646	-639	-692
Fatton New York	35	0	0	2 198	2 218	2 392	-174	-399	-738
Fatton Canada	18	0	0	589	693	711	-353	-328	-365
GCS	279	230	0	241	494	315	-135	-148	12
Total	3 529	3 233	3 003	4 503	5 700	5 764	-392	-794	-1 500

En K€	Valeur des titres au bilan			Avances diverses			Quote part de situation nette		
	Brut	Net	Net N - 1	2 015	2 016	2 017	2 015	2 016	2 017
Next Transports et Logistique	14	14	14	408	655	584	-65	-81	-83
Total	14	14	14	408	655	584	-65	-81	-83

Si la conjoncture ne connaît pas un retournement favorable et si les plans de restructuration et d'organisation des filiales concernées n'aboutissent pas, la valorisation de ces sociétés et la liquidité des avances consenties pourraient être remises en cause. Il conviendrait alors de procéder à d'éventuelles provisions en tenant compte d'indicateurs pertinents dans chacune des filiales.

L'incidence de telles provisions est difficile à déterminer compte tenu des incertitudes inhérentes.

Sous cette réserve, déjà effectuée dans notre précédent rapport, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, , outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

S.A. TRANSPORTS P. FATTON

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

VII- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

S.A. TRANSPORTS P. FATTON

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Rillieux, le 11 juin 2018

Pour SAS ORIAL

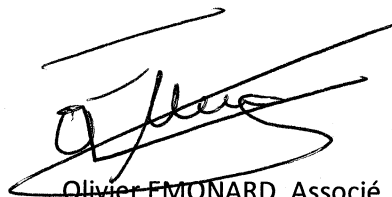
Co-Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD

Fondé de Pouvoirs

Pour CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES

Co-Commissaire aux Comptes



Olivier EMONARD, Associé

Commissaire aux Comptes

TRANSPORTS P. FATTON
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1 798 300 euros
Siège social : "Le Premium" 131 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
956 508 469 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 590 153,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	590 153,00 euros
- A la réserve légale, pour la doter à plein	14 162,31 euros
- Le solde, soit la somme de	575 990,69 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 837 850,43 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Directoire
M. Sylvain FATTON

